



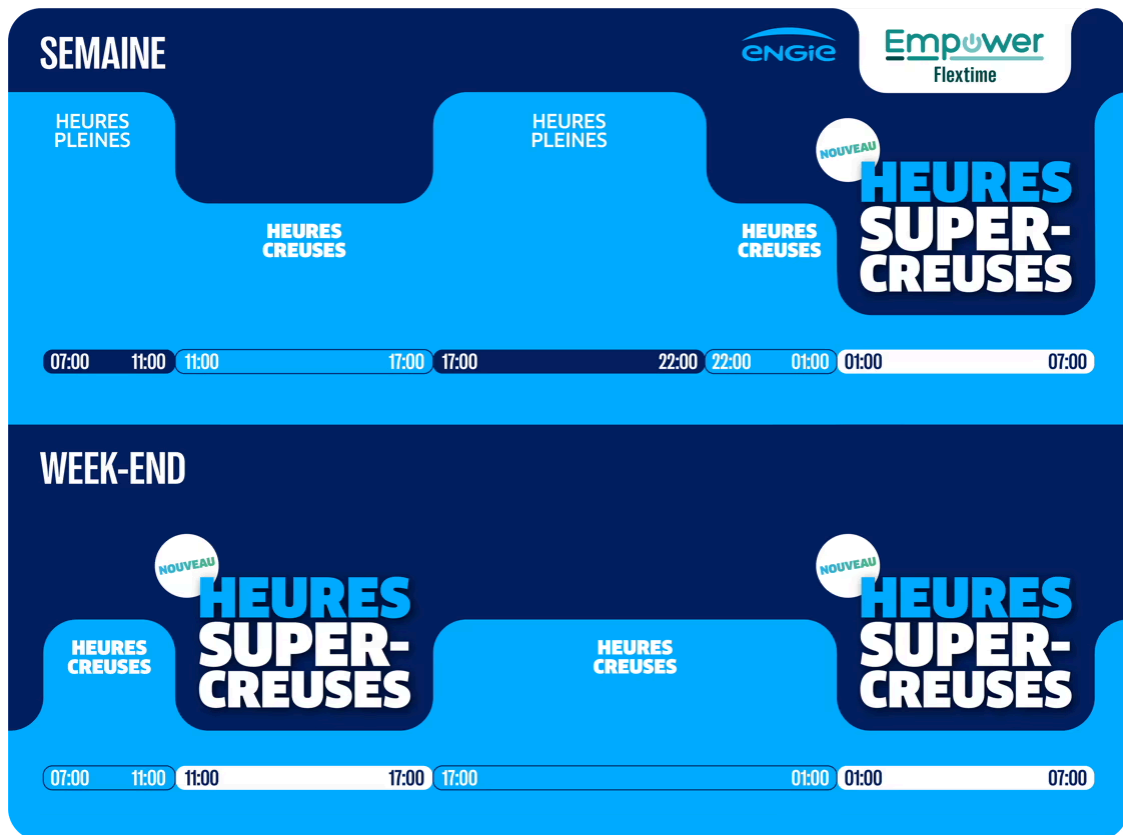
## ENGIE étend son offre des heures « super-creuses » à Bruxelles et à la Wallonie

À partir de ce 1er octobre, ENGIE étend son contrat Empower Flextime aux Régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie. Déjà disponible en Flandre, ce contrat innovant permet aux ménages à forte consommation d'énergie de réduire leur facture en déplaçant une partie de leur consommation d'électricité vers les heures « super-creuses » de la journée.

ans un système énergétique de plus en plus alimenté par des sources renouvelables, la flexibilité est essentielle pour absorber les variations de production et garantir la stabilité du réseau. ENGIE mise sur cette flexibilité en développant des solutions de stockage comme des parcs de batteries, mais également en mobilisant ses clients pour qu'ils deviennent des acteurs de la transition énergétique.

Le contrat Empower Flextime repose sur un principe simple : consommer son électricité au bon moment. Grâce à ce contrat, les ménages peuvent profiter de trois tranches horaires : les heures pleines, les heures creuses et les heures super-creuses, ces dernières offrant les tarifs les plus avantageux, **jusqu'à 45 % moins chers que les heures pleines**. En programmant leur

consommation à ces périodes, par exemple pour recharger un véhicule électrique ou une batterie domestique, les clients réduisent significativement leur facture tout en contribuant à l'équilibre du réseau.



Pour bénéficier d'Empower Flextime, les ménages doivent être équipés d'un **compteur digital communicant** (relevé toutes les 15 minutes), condition indispensable pour profiter pleinement du contrat.

De plus, ENGIE recommande à ses clients wallons équipés de panneaux solaires de souscrire à cette offre uniquement s'ils bénéficient d'un tarif d'injection pour l'électricité réinjectée sur le réseau, c'est-à-dire lorsqu'ils ne profitent pas du mécanisme de compensation.

Pour les accompagner, les clients disposent de la Smart App d'ENGIE, un assistant personnel qui permet de piloter et d'optimiser leur consommation en temps réel. L'application indique clairement la tranche horaire actuelle et fournit un aperçu quotidien de la consommation pendant les heures pleines, creuses et super-créuses.

Enfin, parallèlement au contrat Empower Flextime, ENGIE étend également aux Régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie la possibilité de souscrire au contrat Dynamic. Avec Dynamic, les clients bénéficient d'un tarif qui suit les prix du marché : il évolue heure par heure et varie chaque jour. Comme pour

Empower Flextime, ce contrat nécessite un compteur digital communicant et, pour la Wallonie, la même recommandation s'applique : il n'est pertinent que pour les clients bénéficiant d'un tarif d'injection.

**Vincent Verbeke, CEO d'ENGIE Belgique** : « Avec Empower Flextime, nous rendons la flexibilité accessible à tous. En consommant au bon moment, nos clients font des économies tout en participant activement à la transition énergétique. Cette offre s'inscrit dans une vision plus large : ENGIE vise à libérer jusqu'à 1 GW de flexibilité chez ses clients d'ici 2030, contribuant ainsi à la mise en place d'un système énergétique durable, fiable et abordable. »

Toutes les informations sur l'offre et les modalités pratiques sont disponibles sur : [www.engie.be/fr/empower-flextime](http://www.engie.be/fr/empower-flextime)



### **Hellen Smeets**

Press Manager

E-mail: [hellen.smeets@engie.com](mailto:hellen.smeets@engie.com)

Mobile: +32 498 32 47 70

---

**Engie**



Articles récents



Galerie des médias



Rechercher